

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6681>



Stage syndical le 30 avril

CPE, quels enjeux pour le métier ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Formation syndicale -



Date de mise en ligne : vendredi 15 mars 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Originalité du système éducatif français, le métier de CPE est réglementé par des textes. Néanmoins, la place des CPE dans les établissements n'échappe pas aux effets du néo-management alors qu'il leur est demandé de s'impliquer toujours plus dans la gestion des AED, l'orientation des élèves, au détriment parfois du suivi éducatif des élèves qui est au cœur du métier. La mise en œuvre du Nouveau Management Public (NMP) est à l'origine de bien des tensions au sein des établissements et notamment entre chefs d'établissement et CPE : respect des 35h, emploi du temps, astreinte, périmètre des missions, gestion du quotidien sont autant de sujets de conflits.

Le flux de réformes incessantes (collège, lycée, baccalauréat, Cdisation des AED, "pacte", "choc des savoirs, SNU, uniformes...) n'est pas sans risques pour le métier.

Pourquoi en est-on arrivé là ? Comment lutter contre ces dérives qui n'ont eu de cesse de réorienter le métier de CPE vers la sphère managériale générant tensions, conflits et souffrance au travail ? Comment le syndicalisme peut-il imposer un mode de "gouvernance" respectueux des personnes et des statuts ? Comment remettre du collectif et ne pas resté isolé ?

Ce stage sera l'occasion de faire le point sur le cadre réglementaire, d'évoquer les enjeux du métier, de discuter des relations avec les autres membres de la communauté éducative (direction, enseignants, AED...).

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent·es ou pas (le SNES-FSU prend en charge les frais de déplacements de ses adhérents seulement).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours. Elle est à demander 1 mois avant la date du stage, soit le 30 mars.

Pour participer à ce stage, consulter la plaquette ci-dessous.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Plaquette de présentation et d'inscription au stage